

# AGENCE Em'Immobilier

📍 7 rue de l'étuve - 25200 Montbéliard  
☎ 03.70.899.750  
✉ emimmobilier@orpi.com  
🌐 www.orpi.com/emimmobilier



## HONORAIRES TRANSACTIONS ET LOCATIONS

Montants TTC (TVA 20 %) calculé sur le montant de la transaction réalisée.

**À compter du 3 Mai 2021**

***Ces honoraires comprennent tous les frais de commercialisation, publicité, y compris la rédaction du compromis de vente et le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique ainsi que les services exclusifs ORPI.***

### VENTES – HONORAIRES TRANSACTIONS CHARGE VENDEUR HORS TERRAIN CONSTRUCTIBLE

<b>Forfait 10% avec minimum de 4 000 € TTC</b>	Pour les ventes jusqu'à	50 000 €
<b>9% TTC</b>	Pour les ventes comprises entre	50 0001 et 70 000 €
<b>8.5 % TTC</b>	Pour les ventes comprises entre	70 001 et 100 000 €
<b>8 % TTC</b>	Pour les ventes comprises entre	100 001 € et 150 000 €
<b>7 % TTC</b>	Pour les ventes comprises entre	150 001 € et 220 000 €
<b>6 %</b>	Pour les ventes comprises entre	220 001 € à 300 000 €
<b>5 % TTC</b>	Pour les ventes supérieures à	300 000 €

Remise commerciale de 1 % TTC pour les anciens clients de l'agence

Remise commerciale de 0.5 % TTC pour les biens sis à Montbéliard

## HONORAIRES TERRAIN CONSTRUCTIBLE CHARGE VENDEUR

9 % TTC du prix de vente

### ESTIMATION

Hors promotion commerciale, tarif estimations écrites 150 € TTC (soit 125 € HT) par bien.

*En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.*

### LOCATIONS VIDES ET MEUBLEES (NON SAISONNIERES)

Dans la proportion de :

- 5 €/m2 pour la visite, rédaction du bail et constitution du dossier et 3 € / m2 pour l'état des lieux) à la charge du locataire.
- 5 €/m2 pour la visite, rédaction du bail et constitution du dossier et 3 € / m2 pour l'état des lieux) à la charge du bailleur.
- Entremise forfait de 30€ à la charge du bailleur.

### GESTION LOCATIVE

Honoraires de gestion courante : 7.2% TTC soit 6% HT

Garage : Forfait de 10€ TTC par mois soit 8.33 HT

Souscription de GLI 3% du montant du loyer + charges.

(Susceptible d'évoluer)

Aide à la déclaration des revenus fonciers	50€ HT	60€ TTC
Vacation horaire sur prestations non définis en mission courante au mandat ( Présence en AG, convocation médiation, suivis administratif de chantier, création dossier ANAH ou toute demande de dossier de subvention... )	60€ HT	72 € TTC

***En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.***